

Discours de M. Philippe Bas, Sénateur de Manche
Cérémonie d'au-revoir avec les officiels de Mgr Le Boulc'h
Jeudi 11 mai 2023

Le moment est venu pour nous de vous dire au revoir.

Nous y sommes d'autant moins préparés que vous n'étiez pas seulement de passage parmi nous : vous étiez des nôtres ! Voici en effet dix années que vous nous accompagnez, que vous guidez les nombreux fidèles de notre diocèse, que vous êtes présent à tous les moments de la vie de notre cher territoire, et nous sommes assez égoïstes pour n'avoir pas imaginé que l'Église aurait un jour besoin de vous sous un ciel plus pluvieux que le nôtre, tout en étant bien placés pour témoigner que le choix du Pape, auquel la République ne pouvait objecter, est à l'évidence un choix judicieux, même si les considérations qui l'ont inspiré relèvent d'un registre qui, par définition, ne nous est pas accessible.

Mon propos n'a pas pour objet d'insister sur le fait, pourtant certain, que nous vous regretterons, mais d'exprimer simplement quelques-unes des raisons de notre reconnaissance, avant de vous laisser rejoindre Lille accompagné de nos pensées, et même pour ceux qui le voudront, de nos prières, espérant que, peut-être, vous serez plus fort de l'expérience humaine et spirituelle acquise parmi les habitants de notre territoire, auxquels vous avez tant donné, leur témoignant un attachement sincère.

Nous avons éprouvé vos grandes qualités. Conscient du poids de la charge qui va peser sur vous, nous sommes confiants dans votre capacité à l'assumer, convaincus que vous saurez relever les défis de l'archidiocèse de Lille et de son université catholique.

Il est évident que vous aborderez cette nouvelle mission apostolique avec la force de **l'humilité** que vous avez manifestée ici. Cette humilité, teintée de discrétion et même de douceur, m'a frappé dès l'abord.

Pour moi, vous êtes et resterez toujours avant tout le prêtre que vous avez choisi d'être, curé de cette grande paroisse qu'est un diocèse, un pasteur, un berger au service du troupeau que forment les fidèles et, plus largement, au service des habitants du territoire où vous êtes envoyé. Pour tous ceux qui vous connaissent, cela sonne comme une évidence. Cette humilité vous rend proche de chacun, elle vous aide à accepter la soumission à une volonté qui vous dépasse, et elle vous permet sans doute de trouver en vous les ressources de sérénité dont vous pouvez avoir besoin face à la complexité des problèmes que vous avez à résoudre. Elle vous prémunit aussi contre tout risque d'être regardé comme un « prélat », à l'image des princes de l'Église d'autrefois. Un homme de Dieu, plus encore sous le pontificat de François, ne doit-il pas avoir le visage de la charité plutôt que celui de la puissance ?

Voilà pourquoi, écartant la formule républicaine un peu aride qui voudrait que l'on vous appelle Monsieur l'Evêque ou Monsieur l'Archevêque, et évitant aussi le titre ecclésial qui vous installe avantageusement au rang de Monseigneur, ce qui n'est d'ailleurs qu'une autre façon de dire Monsieur, j'ai toujours pris plaisir à vous appeler sobrement et respectueusement « Père » !

Ce trait de votre caractère n'altère en rien une **autorité** naturelle, qui ne vient pas des attributs du commandement mais doit en revanche beaucoup à votre sincérité et au respect qu'elle inspire, au sens de l'équité que reflète votre action et à la profondeur de votre réflexion, pour ne pas évoquer plus directement l'expression d'une foi résolument ancrée dans les réalités de la vie et du monde.

Votre autorité repose ainsi sur la confiance que vous inspirez, elle n'exclut pas l'exigence, elle n'impose ni la distance ni le silence, elle ne force pas le passage, elle respecte les consciences.

Pendant les dix années de votre épiscopat normand, j'ai senti que la préoccupation constante des fidèles et de leur conversion sans cesse renouvelée, l'organisation de la pastorale, le maillage territorial de l' « Église qui est à Coutances et à Avranches », selon la belle expression héritée des premiers temps de la chrétienté, et aussi la responsabilité de veiller à l'accomplissement et à l'épanouissement de chaque prêtre, dans son sacerdoce comme dans ses conditions de vie, étaient au cœur de vos pensées, de vos prières et de votre action, celles d'un pasteur qui a charge d'âmes.

En témoigne la réorganisation audacieuse et courageuse du réseau des paroisses qu'après une longue réflexion enracinée dans la démarche synodale du diocèse vous venez de mettre en place. Vous avez obtenu le concours plein et entier des prêtres, des diacres et des laïcs qui assument des responsabilités dans l'Église.

La démarche synodale, conduite dans un contexte sanitaire pourtant difficile, a permis de fédérer les catholiques dans une mise en mouvement collective pour le bien de leur Église.

Vous avez fait prendre la route aux disciples-missionnaires. La lettre pastorale que vous avez adressée aux fidèles en avril 2021 a ouvert les voies de l'avenir sans dissimuler la difficulté de la tâche. Vous y constatez certes objectivement un affaiblissement des forces de l'Église, mais vous le rapprochez du regain de sa conscience missionnaire, invitant à l'espérance en même temps qu'à la lucidité.

Les fidèles vont s'adapter progressivement à la nouvelle organisation et aux nouvelles missions que vous leur avez assignées et y puiser l'énergie d'un nouvel élan. Par parenthèse, voici la preuve que des réformes sont possibles en France sans provoquer colère, obstruction et blocages ! Il y a d'ailleurs dans la démarche synodale de l'Église et dans l'autonomie de chaque Église diocésaine une modernité de la démocratie participative et décentralisée trop souvent méconnue et qui pourrait sans doute être transposée à d'autres domaines de l'activité humaine !

À l'humilité vous alliez, on le sait, une grande **détermination**.

Quelles que soient les épreuves auxquelles l'Église se trouve aujourd'hui confrontée, vous tenez bon et gardez vivante, avec l'exigence incontournable de la vérité, votre confiance dans la marche de l'Évangile. Cela évoque pour moi le mot du cardinal Marty, Archevêque aveyronnais de Paris, à qui on demandait s'il n'était pas inquiet à cause de la crise des vocations et qui avait répondu de son phrasé rocailleux : « - Pour les vingt ou trente prochaines années, oui, peut-être, mais pour les mille ans à venir, non, pas du tout ! » Il professait qu'à l'échelle de l'histoire, l'Église était une création encore récente et qu'elle allait nécessairement encore beaucoup grandir. Le problème bien sûr, c'est que vous en avez eu la charge ici et maintenant, comme vous l'aurez à Lille et demain, et non quand elle sera tout à

fait parvenue au terme d'un chemin de sainteté qui la mettra à l'abri de toute défaillance. Cela donne une idée de la responsabilité qui pèse sur vous.

Parmi les qualités que beaucoup d'entre nous ont observées et appréciées chez vous, il y a aussi la **prudence**, celle des quatre vertus cardinales qui, selon Saint-Thomas d'Aquin, doit diriger les trois autres. Vous ne vous exprimez ni ne prenez de décision qu'après avoir pris le temps d'écouter et de réfléchir, en recherchant en vous-même le discernement nécessaire. Le laïc que je suis suppose aisément que ce discernement épiscopal résulte d'un long entraînement à solliciter l'esprit saint, mais il imagine encore plus facilement qu'il se nourrit aussi de beaucoup d'observation et d'étude. Et je sais, encore que je ne sois pas introduit dans le secret de votre cabinet de travail, que vous ne ménagez ni vos efforts ni votre temps, au point que, poussé dans vos retranchements, vous en arrivez presque à vous excuser de ne pas avoir la force d'y consacrer aussi vos nuits. Il est donc permis de penser que dans l'archidiocèse de Lille, ville dont pourtant Martine Aubry est depuis de longues années la première magistrate, les 35 heures ne seront ni pour l'Archevêque ni pour les prêtres, ni pour les religieuses et les religieux, ni pour les diacres, collaborateurs et bénévoles du diocèse.

Votre prudence, je l'ai aussi vue à l'œuvre dans les relations que vous avez établies dans le respect, la confiance et la sincérité avec les autorités publiques et les élus. Vous avez veillé à éviter le double écueil d'une familiarité trop grande ou d'une ignorance mutuelle. Dans nos engagements respectifs, nous avons à identifier clairement à la fois nos différences et nos complémentarités. Leur connaissance est nécessaire pour restituer à chacun sa vocation propre dans le respect des missions de l'autre, et éviter ainsi d'opposer stérilement les voies du royaume céleste, que vous contribuez à éclairer, aux chemins de la République, que nous arpentons.

Bien comprise, la laïcité ne peut être l'ennemie de la foi ni renier la place singulière occupée par le christianisme dans notre pays. Depuis la loi de séparation de l'église et de l'Etat, heureusement interprétée par les accords Poincaré-Cerretti de 1923 et 1924, il appartient à chacun de s'inscrire dans le rôle qui est le sien sans ignorer l'autre.

Respectueux des lois sans cesser d'être attentif à leur évolution, en particulier quand elles affectent directement le fonctionnement de nos diocèses ou quand elles régissent les comportements individuels, familiaux ou sociaux, l'homme d'Église que vous êtes ne peut certainement pas renoncer à exprimer les exigences de l'Évangile dans les débats de société qui occupent l'actualité. Mais il le fait toujours avec mesure et de manière argumentée, sans s'écarter du seul point de vue légitime pour son expression publique, celui de la foi.

Si l'on en croit la vulgate contemporaine, la religion devrait ne relever que de la vie privée et ne jamais pénétrer dans la sphère publique. Rien n'est plus faux évidemment car elle irrigue naturellement la vie des croyants dans toutes ses dimensions et elle a vocation à inspirer chacun d'eux dans ses décisions et ses actes personnels comme dans l'exercice de ses responsabilités professionnelles, associatives, syndicales ou politiques. Ce qui est vrai, en revanche, c'est qu'aucune loi ne peut prévaloir sur la loi de la République, la même pour tous. Là réside sans doute l'apport principal du principe de laïcité, qui permet la coexistence harmonieuse de tous les Français sans distinction de religion ou de philosophie, malgré le caractère irréductible des antagonismes qui les opposent entre eux quand ils ont trait à leurs convictions sur le sens de la vie.

Dans des registres différents, vous et nous avons à œuvrer pour le bien de la communauté de femmes, d'hommes et d'enfants de notre territoire. Ils nous ont précédés et seront là après nous. Nous cherchons à les rejoindre, à agir avec eux, parfois à les entraîner, quand ce ne sont pas eux qui nous entraînent, dans l'espoir d'une vie meilleure, pour que la Manche soit et demeure un territoire vivant.

Vous avez parfaitement su vous ouvrir aux réalités de la communauté humaine que forment les Manchots, et vous avez aussi montré une attention particulière aux plus vulnérables, en parfaite communion avec les enseignements du Pape François.

Vous avez également trouvé les mots et pris les initiatives qui ont exprimé votre compréhension des réalités du monde rural et entretenu des relations de proximité avec nos agriculteurs.

Vous avez su aussi valoriser l'engagement civique dans nos conseils municipaux et nos associations, qui réunissent tant d'hommes et de femmes de bonne volonté.

De toute ces marques de compréhension, nous vous sommes reconnaissants. Nous le sommes aussi pour l'attention que vous avez apportée à notre patrimoine et au devoir de mémoire.

Vous avez accompagné avec détermination le processus qui permet de rendre progressivement à l'abbaye du Mont-Saint-Michel son caractère déjà plus que millénaire de lieu de pèlerinage et de prière, sans lequel la découverte du Mont par des millions de touristes du monde entier perdrait beaucoup de son sens.

Le diocèse s'est aussi impliqué dans la sauvegarde et la valorisation du patrimoine que constituent nos églises rurales, avec l'aide des communes et du département, très actifs dans ce domaine. Nous assumons ainsi notre héritage.

Vous avez enfin participé chaque année avec nous à de nombreuses cérémonies pour la paix dans notre Département si cruellement éprouvé par le débarquement du 6 juin 1944 et cependant si reconnaissant à nos libérateurs.

Voilà, Père, quelques-unes des nombreuses raisons pour lesquelles nous comptons bien continuer à être à vos côtés, même de loin, pour vous accompagner de tout cœur et avec confiance dans le voyage vers Lille où vous marcherez d'un pas que rythmera la crosse épiscopale remise il y a dix ans dans la cathédrale de Coutances.